

Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) de la Vallée de la Drôme Aval

Participez aux réunions publiques de votre choix !



REUNIONS PUBLIQUES

-

A partir de 18h30

- 23 mai - Divajeu, Salle des fêtes**
- 1er juin - Saillans, Temple**
- 13 juin - Crest, Salle Coloriage**
- 15 juin - Beaufort sur Gervanne, Salle d'animation**
- 20 juin - Francillon sur Roubion, Salle Municipale**
- 22 juin - Loriol, Salle des fêtes**

Le Schéma de Cohérence Territoriale,

le "SCoT", est un document d'urbanisme qui définit les grandes orientations d'aménagement du territoire (pour les 15 ans à 20 ans) à venir dans les domaines suivants :

Economie, Tourisme, Agriculture, Mobilité-Transport, Energie, Environnement et Habitat-Urbanisme.

Le territoire du "SCoT" comprend **45**

communes répartis en deux Communautés de Communes :

- la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans – Cœur de Drôme
- la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée.

Contact : Syndicat Mixte du SCoT de la Vallée de la Drôme Aval

scot.valleedromeaval@gmail.com -- 04 26 52 11 14